



Module 2 : Protection de l'enfance

Introduction au module :

1. Vidéo d'introduction (principaux résultats de l'apprentissage)
2. Article(s) correspondant(s) du CDE
3. Observation(s) générale(s) correspondante(s)
4. Observations finales/recommandations sur le sujet pour la Suisse

2.1. Grandir dans la protection et la dignité : reconnaître la violence à temps et agir de manière appropriée

- 2.1.1. Les formes de violence contre les enfants en un coup d'œil
- 2.1.2. Détection et intervention précoce dans les cas de mise en danger de l'enfant : regarder de près et agir de manière appropriée
- 2.1.3. Système de protection de l'enfance : Protection globale de l'enfance

2.2. La prévention des abus

- 2.2.1. La prévention de la violence envers les enfants
- 2.2.2. Reconnaître et comprendre les abus sexuels
- 2.2.3. (Le droit de l'enfant à une) protection contre les abus sexuels en ligne (cybergrooming, sextorsion et cybermobbing)
- 2.2.4. La sauvegarde des enfants dans les organisations et les institutions

2.3 Le système de protection de l'enfance, de l'aide à l'enfance et de protection de la jeunesse en Suisse

- 2.3.1. Tâches, fonctions et structures des autorités de protection de l'enfant
- 2.3.2. La participation des enfants dans les procédures en protection de l'enfant en Suisse
- 2.3.3. Les standards de qualité transdisciplinaires pour la protection de l'enfant en Suisse
- 2.3.4. Traitement d'un cas de protection de l'enfance : coopération juridique et sociale